

Le Lunévillois

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Si vous avez un projet pour votre commune, c'est le moment !



La commune de Blainville-sur-l'Eau va permettre aux habitants de proposer eux-mêmes les projets qu'ils souhaitent développer dans leur commune. Photo ER /DR

La commune s'apprête à lancer l'opération « J'ai un projet pour Blainville-sur-l'Eau », l'équipe municipale souhaitant ainsi impliquer les habitants dans le fonctionnement et les choix portant sur la ville.

Le principe du budget participatif, vous connaissez ? [Il s'agit un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement.](#) Et c'est justement ce dans quoi la commune de Blainville-sur-l'Eau va se lancer à travers l'opération « J'ai un projet pour Blainville-sur-l'Eau », l'équipe municipale souhaitant ainsi impliquer les habitants dans le fonctionnement de la commune.

Le dispositif « J'ai un projet pour Blainville-sur-l'Eau » permettra à tout Blainvillois de plus de 11 ans de proposer, entre avril et juin, un ou plusieurs projets sa ville.

Les objectifs de cette opération sont simples : permettre aux citoyens d'être acteurs de la vie municipale, susciter l'initiative et la créativité, ou encore [permettre aux habitants d'interagir entre eux, ainsi qu'avec les élus et les agents municipaux.](#)

• L'intérêt général comme critère principal

Les projets proposés devront répondre à différents critères dont le principal devra être l'intérêt général.

Un règlement du dispositif sera soumis prochainement à l'approbation du conseil municipal, lequel décidera du budget alloué à l'opération.

Après une présentation publique des projets recevables en fonction des critères définis, le choix de ceux qui seront réalisés en 2022 s'effectuera par le biais d'un vote auquel participeront les élus, les porteurs de projets et un représentant de chaque association présente sur le territoire.